UN DRAME A HASNON dans lequel la victime est celui qui voulait tuer

Un drame sanglant s'est déroulé à Hasnon, dans une ferme située dans le quartier de Catennes.

Un cultivateur, Joseph Prudhomme, né le 18 novembre 1885 à Hélesmes, occupait une petite ferme route Delacroix.

Le cultivateur était revenu de la guerre, éprouvé dans ses facultés mentales. Il s'était mis à boire et brutal. Violent, il semait la terreur dans son foyer, où se trouvaient sa femme et ses quatre enfants.

Pour échapper à cet enfer et se soustraire aux menaces que ne cessait de proférer le père, ainsi qu'aux violences, les deux aînés s'en allèrent se placer à Saint-Amand.

La femme resta au logis avec deux bambins. A maintes reprises, le jour comme la nuit, la malheureuse avait dû fuir devant l'homme que l'alcool transformait en brute déchaînée

Les voisins connaissaient son pitoyable martyre.

Dimanche après-midi, l'homme rentra à la ferme en état d'ivresse complète. Il commença par proférer ses menaces, puis il alla chercher sa carabine et ses cartouches en disant à sa femme : « Je vais te tuer ».

Que se passa-t-il ?

Aux gendarmes de Saint-Amand qui ont enquêté à Hasnon, Mme Prudhomme a déclaré qu'affolée, elle s'était sauvée dans le jardin, emmenant ses deux enfants. Elle avait parcouru une quinzaine de mètres, quand elle entendit un coup de feu. Son mari se plaignait. Elle revint en hâte et le trouva étendu à terre, blessé.

En voulant charger sa carabine, avait-il involontairement fait partir le coup ? Avait-il voulu mettre fin à ses jours ? Toujours est-il que la balle l'atteignit au côté gauche de la poitrine.

A l'Hôpital de Saint-Amand, où le blesse fut transporté d'urgence, on constata qu'il avait le poumon atteint. Son état inspire de vives inquiétudes.

LA GRÈVE DES TISSAGES D'ARMENTIÈRES-HOUPLINES

Les pourparlers se sont poursuivis hier après-midi

Les pourparlers entre les délégués de la commissioin intersyndicale du textile et les représentants de l'Union patronale des fabricants de toiles d'Armentières et environs qui s'étaient prolongés vendredi dernier à la Préfecture du Nord jusqu'à 23 h. 30, donnaient l'impression qu'on se rapprochait d'une base d'accord. Les délégués ouvriers ont rendu compte à leurs mandants au cours de réunions qui se sont tenues samedi matin à Armentières.

Il s'agissait de l'attitude à adopter pour une nouvelle entrevue hier après-midi. L'assemblée des grévistes a affirmé sa volonté de s'en tenir aux conditions premières : pas de quatre métiers ; reprise du travail à l'ancien tarif, sans diminution de salaires ; discussion approfondie du nouveau barème proposé par les patrons. C'est sur ces bases que s'est tenue hier matin une assemblée des grévistes salle de la Paix. Devant un auditoire nombreux la discussion a repris sur le même terrain que samedi avec la même conclusion : rentrée des usines à l'ancien tarif. L'application des nouveaux barèmes ne se ferait qu'au bout d'un certain temps et après expérience.

Telles sont les directives qu'a données l'assemblée générale à ses représentants en vue des pourparlers de l'après-midi.

L'entrevue a eu lieu hier, à 15 heures, au siège de l'Union des fabricants de toiles.

M. Langeron, préfet du Nord, et MM. Gervois et Piton, inspecteur divisionnaire et inspecteur du travail, y participèrent.

Les pourparlers continueront aujourd'hui entre les organisations patronale et ouvrière.

UNE MANIFESTATION EN L'HONNEUR DE M. CHATELET RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

On rappelle que jeudi 9 mars, aura lieu à 14 h., au Grand Théâtre de Lille, la remise de la Légion d'Honneur, à M. Châtelet, Recteur de l'Université de Lille Voici le programme général de la cérémonie :

I. Allocutions : II. Concert avec le concours de Mme Marie Blanc-Audra, cantatrice ; M. Maurice Amour, pianiste; M. Cabanel, baryton du Grand-Théâtre de Lille ; M. Robert Hecquet, violoniste, 1er prix du Conservatoire Royal de Bruxelles, professeur au Conservatoire de Lille ; Mme Hecquet, pianiste, et de l'Orchestre du Grand-Théâtre de Lille, sous la direction de M. Archaimbault, avec l'autorisation de M. Frady, directeur des Théâtres de Lille.

Diverses allocutions seront prononcées

Le concert annoncé se déroulera de la façon suivante :

I. Ouverture de la Habanera, l'Orchestre du Grand-Théâtre. — II. Trois airs de la Damnation de Faust : a) air de la Puce ; b) air des Roses ; c) sérénade de Méphisto ; La Vague et la Cloche, par M. Cabanel. — III. a) Andantino ; b) Tango ; c) Jota Nivarra, par M. Hecquet, au piano d'accompagnement : Mme Hecquet. — IV. a) Chanson du Papillon ; b) La Flûte Enchantée ; air de Pamina ; c) Légende de Saint-Nicolas ; d) Sonnes les Matines, par Mme Marie Blanc-Audra, au piano d'accompagnement : M. Maurice Amour. — V. a) La Cathédrale engloutie, b) Intermezzo ; c) Troisième Scherzo, par M. Maurice Amour. — VI. Ouverture du Roi d'Ys (Lalo), par l'Orchestre du Grand-Théâtre. Les discours et le petit artistique seront diffusés.

La manifestation de sympathie sera présidée par M. le Ministre de l'Education Nationale.

Nota. — Par suite d'une erreur d'impression les billets de théâtre qui ont été distribués au personnel enseignant portent par erreur l'indication du prix ordinaire des places.

Il est bien entendu que l'entrée est entièrement gratuite pour toutes les personnes qui seront munies d'un billet.

LES PRIX DE VENTE DE LA VIANDE DE BŒUF

Le Comité d'Action Economique du département du Nord (commission de la viande), publie le tableau indicatif suivant des prix de vente au détail de la viande de bœuf, applicables à partir du 6 mars 1933 :

Prix d'achat (au kilogramme) : 1re qualité, 8.25 ; 2e qualité, 6 fr. ; 3e qualité, 4.50. —

Prix de vente maxima au détail. (Ces prix peuvent toutefois être majorés de 0 fr. 25 au kilogramme dans les villes où existe un octroi) : Filet, 25.25, 20 fr. 16.50 ; Rumsteack (aloyau, contrefilet) 20.76, 16.25, 13.50 ; Levée ou Quart, gros flanchet, boule (steeks Badart ou tranche grasse, entrecôtes, 19.25, 1 fr., 12 fr., Bavette d'aloyau, 16.76, 14.76, 12.50 ; Hampe ou antrechair, 16.50, 13 fr., 10.75 ; Carbonades, 10.75, 8.50, 7 fr. ; Rognons de chair, 15.50, 12.25, 10.25 ; Epaule sans os, 14 fr., 11 fr., 9 fr. ; Nœud du Roi (gîte à la noix), pièce à queue, carotte (aiguillette; baronne), 12 fr., 9.25, 7.50 ; Epaisse raccourse, dessus de côtes, arteinte (3 côtes), 10.25, 8 fr., 6.50 ; Epais flanchet, 9.25, 7 fr., 5.50 ; Jarret, poitrine, plat de côtes (mince raccourse), croisure, collier jumeaux d'épaule, 7.25, 5.50, 4.50 ; Gras-sec, les trois qualités 6 fr. : Os, les trois qualités, 0.65.

La fiche délivrée à l'acheteur, conformément à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 1931, lui permet d'exercer un contrôle, cette fiche indiquant la désignation exacte du morceau, la qualité, le poids, le prix de vente à l'unité et la somme due.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Après avoir volé une automobile dans la région parisienne deux filous se font arrêter à Roubaix

L'audace des voleurs d'autos ne connaît plus de bornes et malheureusement on le constate journellement. Si quelques-uns d'entre eux réussissent dans leurs « opérations » malhonnêtes, il en est d'autres, par contre, qui tombent dans les filets qui leur tendent les policiers.

La Sûreté roubaisienne vient de faire un coup de maître, grâce à la bonne initiative de deux agents, en procédant à l'arrestation de deux individus ayant volé une voiture dans la région parisienne. Ceux-ci ont avoué le larcin et seront déférés au Parquet de Lille aujourd'hui.

LE FLAIR DE DEUX AGENTS DE SURETÉ

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, deux fins limiers, MM. François Honoré et Albert Seys, attachés au service de la Sûreté, effectuaient une ronde. A minuit 45, ils se trouvaient rue de la Gare, et arrivés à l'angle de la rue de Blanchemaille, leur attention fut attirée par la présence d'une automobile paraissant abandonnée. D'autre part, aucune lumière indiquait que le véhicule était en stationnement en cet endroit.

Les policiers s'approchèrent de la voiture, à l'intérieur de laquelle, sur le coussin arrière, un homme dormait à poings fermés. Ils le tirèrent de son sommeil et l'invitèrent à décliner son identité.

Cet individu, qui était pris de boisson, prononça quelques paroles inintelligibles puis, brusquement, lorsqu'il eut compris qu'il avait affaire à des représentants de « la secrète », il sortit de sa torpeur.

Il déclara se nommer André-Camille Bernard, 27 ans, originaire de Deauville, mécanicien, demeurant en garni à Levallois-Perret. Il déclara qu'il était arrivé de cette ville au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures du matin, en compagnie d'un camarade qu'il connaissait sous le sobriquet de « Bébert ».

UN BEAU VOYAGE

Ces déclarations parurent bizarres à MM. Honoré et Seys et ils décidèrent, sur-le- champ, d'emmener Bernard aux locaux de la sûreté. Habilement cuisiné, celui-ci entra dans les détails, ou plutôt dans les précisions.

Il annonça que la voiture qu'il conduisait, une superbe conduite intérieure, 4 places, immatriculée sous le numéro 931 R.F-1, avait été volée samedi matin, vers 8 heures, avenue de Neuilly, à Levallois-Perret. En compagnie de son complice « Bébert », il entreprit un voyage vers le Nord. Au cours de la traversée de Paris, l'auto entra en collision avec un autre véhicule et fut sérieusement endommagée à l'aile avant droite et au pare-choc avant. Les voleurs ne se préoccupèrent pas de cet accident et filèrent à toute vitesse.

En passant à Clermont-sur-Oise, ils firent un déjeuner succulent, royalement arrosé. Ils reprirent ensuite le chemin du département du Nord et ils arrivèrent à Roubaix dix-huit heures après leur départ. Dans cette dernière ville, ils continuèrent à festoyer toute la nuit. Or, dimanche matin, Bernard se souvint que son épouse qu'il avait abandonnée avec son enfant en 1928, pour se rendre dans la capitale, habitait Tourcoing et il décida de lui rendre visite. Il ne fut d'ailleurs pas reçu et il continua à « faire la fête » toute la journée.

OU ON RETROUVE « BEBERT »

Mais le fameux « Bébert » restait introuvable. De patientes recherches permirent de retrouver sa trace hier, vers 15 heures, dans un café des environs de la gare de Roubaix. Il était saoul comme une grive lorsque les policiers le mirent en état d'arrestation.

Il déclara se nommer Emile Baudet, 37 ans, mécanicien, sans domicile fixe, et issu d'une honorable famille roubaisienne, chez qui il avait tenté, mais en vain, de se faire héberger.

En ce qui concerne le vol de l'auto, il ne fit que confirmer ce qui avait été dit par Bernard.

Toutefois, l'un et l'autre ne purent dire ce qu'ils avaient fait de la roue de rechange et à qui appartenait la voiture volée. Pourtant dans les poches de « Bébert » une plaque d'identité pour auto a été retrouvée. Elle porte les indications suivantes : Etablissement Veuve Delafond et Cie, 14, rue du Parc, à Levallois-Perret.

Après examen du tablier de bord de l'auto, il a été établi que cette plaque ne s'adaptait pas à l'emplacement de celle qui y était précédemment fixée

L'ENQUÊTE

Malgré un interrogatoire serré, que leur fit subir M. Moulin, chef des services de la Sûreté, il ne fut pas possible de leur arracher le moindre renseignement complémentaire. Le magistrat suppose, avec juste raison, que les deux filous ont d'autres méfaits sur la conscience et qu'ils ne veulent causer.

L'enquête qui se poursuit permettra probablement de faire la lumière sur cette affaire et de découvrir toute une bande de voleurs et recéleurs d'autos.

On peut également certifier que les deux complices ont voulu se débarrasser de l'auto volée en la vendant 900 francs, mais qu'ils ne trouvèrent pas acquéreur à un prix aussi dérisoire.

Ces individus sont connus dans la région roubaisienne. Bernard laissa même un triste souvenir à Roubaix, avant son départ pour Paris. Il avait installé en 1928 un garage rue Masséna et après deux mois d'ouverture, il recherchait un associé, de qui il se fit verser une somme de 4.000 francs.

Lorsqu'il eut encaissé les billets bleus, il fila sans tambours ni trompettes, en abandonnant sa femme, son enfant et en laissant son entreprise aux mains de sa victime.

Comme on le voit, ces voleurs d'autos sont peu recommandables et il y a lieu de féliciter particulièrement les policiers Honoré et Seys pour la façon intelligente avec laquelle ils ont mené cette affaire susceptible de réserver des surprises.

Halle Flipo, 1/2 kg. café 7.50, Gruyère 6 f.

SYNDICAT DES CONTRIBUABLES

Le Conseil d'Administration du Syndicat des Contribuables de Roubaix et de ses Cantons, a tenu vendredi soir, une importante réunion.

De nombreuses questions intérieures ont été mises au point. La création d'un organe intitulé « L'Echo des Contribuables » a été décidée.

Une assemblée générale des adhérents aura lieu dans les premiers jours d'avril.

Groupant toutes les catégories de contribuables : commerçants, artisans, propriétaires, rentiers, employés et ouvriers, le Syndicat des Contribuables entend défendre l'intérêt général.

Son bureau étant spécialisé pour toutes les questions fiscales, les groupements ou isolés peuvent s'adresser à son siège : 12, place de la Gare.

LE TIRAGE DE LA GRANDE TOMBOLA ANTITUBERCULEUSE

Pour faciliter les recherches des personnes qui ont souscrit à la grande tombola antituberculeuse, dont le tirage a eu lieu dimanche dernier sur le perron de l'Hôtel de Ville, nous publions aujourd'hui la liste des numéros gagnants classés par catégorie.

Le Comité du Timbre antituberculeux nous prie d'annoncer à ce sujet, que les lots peuvent être retirés au secrétariat de la mairie de Roubaix, deuxième étage, porte 20. Le bureau est ouvert toute la journée, aux heures habituelles.

Rappelons que tout lot non réclamé dans le délai de deux mois à partir du tirage reste acquis à l'œuvre. Ce délai expire le 5 mai 1933.

LES GAGNANTS

Nous apprenons que le premier prix de cette tombola de bienfaisance, soit 10.000 francs, a été gagné par Mme Angèle Inghels, qui habite Roubaix, rue de Mons, 4. Mme Inghels, qui est ouvrière textile, est issue d'une famille nombreuse. C'est la sœur de Mlle Lucienne Inghels, la Muse des fêtes inoubliables du travail qui furent organisées à Roubaix en 1924.

Le second lot, 5.000 francs, est échu à Mlle Eliane Haultekeete, âgée de vingt ans. Mlle Hauttekeete, qui habite chez parents, 160, rue des Longues-Haies, 11, cour Cordonnier.

SÉRIE A

2679	(74e lot)	—	4667	(116e lot)
7915	(55e lot)	—	7927	(103e lot)
8480	(86e lot)	—	9056	(42e lot)
9296	(9e lot)	—	9609	(12e lot)

SÉRIE B

5389	(18e lot)	—	5543	(88e lot)
6272	(31e lot)	—	6302	(89e lot)
6428	(114e lot)	—	6653	(60e lot)
7632	(105e lot)	—	8102	(87e lot)
8181	(93e lot)	—	8798	(47e lot)
8900	(22e lot)	—	8973	(61e lot)

SÉRIE C

652	(1er lot)	—	1080	(23e lot)
1437	(62e lot)	—	2822	(46e lot)
3065	(102e lot)	—	3332	(21e lot)
3609	(85e lot)	—	4240	(8e lot)
4397	(19e lot)	—	4823	(27e lot)
4932	(111e lot)	—	5523	(15e lot)
6596	(26e lot)	—	6791	(115e lot)
7321	(108e lot)			

SÉRIE D

6055	(52e lot)	—	6422	(6e lot)
7289	(75e lot)	—	7509	(4e lot)

SÉRIE E

1695	(63e lot)	—	3190	(34e lot)
3462	(51e lot)	—	3535	(95e lot)
3846	(101e lot)	—	3909	(77e lot)

SÉRIE F

31	(79e lot)	—	222	(97e lot)
763	(90e lot)	—	1198	(49e lot)
4920	(43e lot)	—	6489	(36e lot)
7696	(69e lot)	—	7756	(94e lot)
7906	(110e lot)	—	7989	(82e lot)
8529	(58e lot)	—	9056	(113e lot)
9137	(38e lot)			

SÉRIE G

1246	(57e lot)			

SÉRIE H

193	(83e lot)	—	1031	(64e lot)
2015	(29e lot)	—	2097	(41e lot)
2448	(44e lot)	—	5047	(65e lot)
5845	(48e lot)	—	6441	(56e lot)
6988	(106e lot)	—	7820	(14e lot)
7937	(109e lot)	—	8305	(107e lot)
8363	(112e lot)			

SÉRIE I

3028	(33e lot)	—	4047	(50e lot)
5292	(70e lot)	—	5622	(3e lot)
5691	(99e lot)	—	6097	(99e lot)
7493	(35e lot)	—	7796	(91e lot)
8317	(76e lot)	—	8438	(68e lot)
9680	(73e lot)	—	9834	(25e lot)

SÉRIE J

747	(37e lot)	—	2653	(30e lot)
2744	(67e lot)	—	3926	(13e lot)
4417	(100e lot)	—	8892	(11e lot)
8966	(45e lot)	—	9045	(7e lot)
9134	(59e lot)	—	9246	(104e lot)

SÉRIE K

575	(71e lot)	—	919	(10e lot)
1550	(24e lot)	—	3602	(54e lot)
3859	(5e lot)	—	3872	(72e lot)
4078	(28e lot)	—	5153	(66e lot)
5612	(32e lot)			

SÉRIE L

610	(17e lot)	—	671	(53e lot)
892	(20e lot)	—	3662	(84e lot)
4615	(92e lot)	—	4712	(81e lot)
5014	(2e lot)	—	8169	(39e lot)
8617	(96e lot)	—	9075	(78e lot)
9750	(16e lot)	—	9982	(40e lot)

LE FEU DANS UNE CAVE

Un commencement d'incendie, qui put être rapidement enrayé grâce à la prompte intervention des pompiers, s'est déclaré hier, à 17 h. 20, dans la cave de l'habitation de M. Edmond Couthier, représentant 13, rue du Pays. On suppose qu'un passant aura dû jeter un mégot de cigarette allumée par le soupirail et qu'en tombant sur un sac de papier, il y communiqua le feu.

L'épaisse fumée qui s'était répandue dans le sous-sol gêna beaucoup les soldats du feu, qui se virent dans l'obligation d'utiliser le masque. A l'aide de seaux d'eau, tout danger d'extension fut rapidement écarté. Les dégâts sont insignifiants.

COSTUMES sur mesure, 2 ess. Haute nouveauté. En réclame 375
HERREMAN, 52, r. Gde-Chaussée, Lille

PIETON RENVERSE PAR UN CYCLISTE

Hier, vers midi, M. Léon Pollet, 58 ans, négociant, demeurant rue du Petit-Séminaire, à Cambrai, était de passage à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Pauvrée.

L'agent de service en cet endroit lui fit signe de ne pas traverser la chaussée, mais le piéton ne comprit malheureusement pas ce geste.

Il fut violemment heurté par une bicyclette montée par M. George Monbel, 45 ans, imprimeur, domicilié 75, rue Horace-Vernet, et projeté sur la chaussée Dans sa chute, M. Pollet se fracture le bras gauche, et M. le docteur Dubois, mandé pour donner ses soins au blessé, fit admettre ce dernier à l'hôpital « La Fraternité ». Son état n'est pas grave.

M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête.

IL FAUT PURGER

Hier, vers 15 h., les agents de sûreté Desmazures et Becquart ont appréhendé, rue des Filatures, Michel Verpoort, 28 ans, journalier, demeurant en garni, 66, rue des Longues-Haies. Cet individu était recherché en vertu d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel de Lille, en date du 26 janvier 1933, le condamnant à dix jours de prison pour fraude et réformant le sursis d'une condamnation à huit jours de prison, prononcée par le tribunal correctionnel de Dunkerque, le 26 août 1932, pour voie de faits et port d'arme prohibée.

Il sera conduit au parquet de Lille aujourd'hui, par les soins de la gendarmerie de Roubaix.

A L'ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS

La ducasse à pierrots annuelle que le populaire Orphéon des anciens combattants et soldats offre aux familles de ses membres, à son siège, café Dubus, rue du Chemin-de-Fer, a obtenu une fois de plus, dimanche dernier, un gros succès.

Avant le repas, le sympathique président, M. René Gruzinski, dans une brève allocution, remercia les dames d'être venues si nombreuses à cette belle fête de famille. Il parla des prochains voyages de la Société, et fit un pressant appel aux sociétaires pour assister régulièrement aux répétitions, en vue des prochaines auditions que la Société devra produire. Comme de coutume, une franche gaieté régna parmi les convives : la partie récréative fut des plus réussie. Mlles Hochin et Vandercruyzen, deux jeunes pianistes d'avenir, se firent applaudir, ainsi que MM. Hochin, Vandenhaute, Delplanque, Verroust, Bapaume, Fourmentraux, Desrousseaux, Fontaine, Deflorence, etc... L'inimitable Quélot obtint son habituel succès et Mme Hochin, professeur de piano, fut parfaite dans les délicates fonctions d'accompagnatrice.

Une brillante tombola réservée aux dames clôtura cette charmante fête, qui laissera un agréable souvenir à tous ceux qui eurent la joie d'y assister.

— Les membres pouvant se rendre libres demain matin mercredi sont priés d'assister aux funérailles de M. Bot père, à 8 h., église Saint-Antoine. Maison mortuaire : 74, rue de Rome, à 7 h. 45.

UNE MATINÉE DU PETIT MONDE ARTISTIQUE

Le Petit Monde Artistique, dont le dernier gala à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix, le 17 décembre, obtint un succès retentissant, redonnera le dimanche 26 mars, en matinée, au Conservatoire, rue de Soubise, son magnifique programme.

SERVICES DE L'ABATTOIR ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Statistique du mois de février

1° Abatteir. — Animaux sacrifiés : espèce bovine, adultes, 819 ; veaux, 827 ; ovine, 809 ; porcine 1.171 ; chevaline, 163 ; ânes et mulets, 7, soit pour l'ensemble 547.916 kilos de viandes, dont 330.255 kilos consommée à Roubaix et 217.660 kilos sortis de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval représente : 43.290 kilos.

Le Service d'Inspection de l'Abattoir a saisi : 3.710 kilos de viandes et abats impropres à la consommation.

2° Denrées alimentaires. — **Halles Centrales.** — Il a été introduit à Roubaix : 110.086 kilos de viandes foraines, dont 391 kilos de viandes congelées ; 296 kilos de viandes diverses (lapins, poulets, etc.) et fruits ont été saisis pour cause de corruption et autres.

Service ambulant et marché au poisson : Il a été procédé à la saisie de 340 kilos de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

LE PROCHAIN CONCERT DES AMICALES MARLOT-LINNÉ

C'est le dimanche 12 mars que les Amicales Marlot-Linné organisent avec le concours de la Symphonie et de la Section artistique leur deuxième concert de la saison. La Symphonie exécutera son nouveau programme, sous la direction de M. R. Tétin, professeur de musique. La Section théâtrale prouvera, une fois de plus, sa grande valeur artistique en interprétant : « Les trente-sept sous de Monsieur Montaudain », comédie en un acte de Labiche et Edodard Martin ; « Les deux sourds », comédie en un acte de Jules Moineau : « La corde sensible », opérette en un acte de Clairville, musique de Lambert-Thibous.t

Le prix unique des places est fixé à 4 francs ; les enfants, accompagnés de leurs parents, payeront 1 fr. 50. Cette séance sera suivie d'un bal à grand orchestre, entrée 1 fr. 50.

La location est ouverte, salle des fêtes mercredi, jeudi et vendredi, de 19 h. 30 Marlot-Linné, 213, rue Ingres, les mardi, à 21 heures, à partir du 3 mars.

Les membres des Amicales Marlot-Linné bénéficieront des avantages annoncés dans le bulletin de février.

CARNET

Fiançailles. — Nous apprenons les fiançailles de M. Léon Duhamel, fils de notre confrère de la « Croix du Nord », M. Désiré Duhamel, et de Madame, avec Mlle Paulette Lepers, fille de M. et Mme Alexandre Lepers.

CINQ CHAMBRES absolument sacrifiées. Armoire 3 portes, Chêne : 1.700, 2.100, 2.600 francs ; Acajou verni : 2.400 francs ; Noyer verni : 2.100 francs. L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL - Roubaix

LE TRAFIC DE LA PETITE VITESSE

La situation du trafic de la Petite Vitesse est très satisfaisante en février. Ainsi le nombre d'expéditions est nettement supérieur ce mois-ci à celui de 1932, en articles comme en tonnage, et à celui du mois de janvier de cette année, où la proportion d'augmentation est encore plus sensible. Pour les arrivages, on remarque aussi une plus-value de 5.000 tonnes eur les chiffres de l'année dernière, l'écart est minime, si l'on regarde le trafic du mois de janvier.

Passons aux chiffres :

Expéditions : 9.470 articles avec un tonnage de 9.088 t. contre 9.106 articles et 8.355 t. l'an dernier. Principales marchandises expédiées : tissus, 4.375 t. ; laine peignée, 950 t. ; laine filée, 434 t. ; coton filé, 378 t.

Les arrivages sont au nombre de 6.633 et le tonnage atteint 36.991. L'an dernier on enregistrait 6.743 articles et 33.870 t.

Les wagons reçus sont au nombre de 3.714, ils se répartissent comme suit : houille, 1.520 wagons, 26.411 t. ; laines et cotons bruts, 392 w., 2.605 t. ; public divers, 921 w., 6.291 t. ; détail, 881 w.

Le tonnage textile à l'arrivée se compose de 630 t. de laine brute ; 240 t. de laine travaillée ; 193 t. de coton brut ; 47 t. de coton travaillé ; 317 t. de tissus laine ; 200 t. de tissus coton.

Les combustibles minéraux sont évalués à 26.411 t.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 27 février au 4 mars :

Bœufs (au kilo) : 1re qualité, 9.40 ; 2e qualité, 8.25 ; 3e qualité, 7 fr. — Vaches : 1re, 8.50 ; 2e, 8.25 ; 3e, 7 fr. — Génisses : 1re, 9.80. — Taureaux : 1re, 6.75; 2e, 6 fr. ; 3e, 5 fr. — Veaux : 1re, 14.75 ; 2e, 12.25 ; 3e, 11.50. — Moutons : 1re, 16 fr. ; 2e, 13.50. — Porcs : 1re, 11.90.

Sociétés et Comités

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir mardi, répétition générale à 19 h. 30 au local.

SYMPHONIE LEON MARLOT ET LINNE. — Ce soir mardi à 19 h. 30, répétition générale. Présence indispensable. Dernière répétition avant le concert du 11 mars.

CHORALE DU FONTENOY. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège, répétition générale des chœurs pour le prochain concert.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

GYMNASTIQUE. — **Fédération des sociétés de Roubaix, Tourcoing Lannoy et leurs cantons.** — C'est dimanche 12 mars que se dérouleront les dernières épreuves du challenge Michel Motte.

L'épreuve de natation aura lieu à 8 h. à l'établissement de bains de la rue du Printemps à Tourcoing, et sera chronométrée par M. Beulque, directeur des E. N. T.

Les épreuves du lever de guense de 50 k. de tir à la carabine et l'exécution du préliminaire libre se feront au local de la Jeunesse de la Croix-Rouge à Tourcoing après l'épreuve de natation. Sont seuls qualifiés pour participer à ces épreuves finales MM. Julien Cévaert, Jules Simon, Robert Riguler de « La Roubaisienne » ; Raymond Marot, de « L'Ancienne » ; Gustave Lecomte de « L'Union Tourquennoise » ; Sylvain Couque de « L'Espérance » de Wasquehal ; Pierre Liétar, de la « Patriote » de Croix et Jean Blanchard de « L'Avant-Garde » de Lys.

La lutte entre ces huits concurrents promet d'être très acharnée tout en restant courtoise, car les écarts de points qui les séparent actuellement sont si minimes qu'il serait téméraire de pronostiquer dès maintenant lequel sortira vainqueur de ce magnifique tournoi.

A l'issue des épreuves du challenge Michel Motte, le Tournoi de lutte à la corde (6e séance), organisé par « L'Ancienne », se déroulera dans le même local. Entrée gratuite pour le public.

CROSS-COUNTRY. — **S. O. R.** : L'équipe du S. O. R. qui a pris part dimanche à l'épreuve organisée par les Jeunesses Socialistes de Dottignies (Belgique), s'est fait un beau succès en enlevant par équipe une jolie coupe devant les clubs d'Escaudain, Aiost, Mouscron, Lessines, Dottignies, Tournai, etc... qui groupaient 60 coureurs. Au palmarès nous relevons derrière Patard, de Faisolle et Leclanwski d'Escaudain, les coureurs du S.O.R. Hermibet et Malengraux qui se classent tous deux 3e ; 13e Quintyn ; 14e Moerman, 18e Gilman, 30e Delezenne, 34e Mullez, 40e Bossut, 41e Doutreligne, 42e Demesmaker, 44e Blanchard.

Demain mercredi à 19 h. au Parc municipal des sports, entraînement pour tous en vue du Championnat du Nord de l'U.S.S.G.T.

FOOTBALL. — **Supporters « Allez l'Excelsior.** — Ce soir mardi, au siège, café Delys, à 19 h., réunion de la Commission et des Présidentes et secrétaire des sous-sections. Ordre du jour très important.

BASKET-BALL. — **Amicale Marcelin Berthelot** : Le 5 mars l'A.B.H.R. s'est déplacée à Pérenchies et a consolidé sa place. L'éq. 1A a battu l'U.S.P. par 26 à 20. Match très disputé et correct où l'A.B.H. démontra son savoir faire dans la vitesse des passes. — L'éq. 1B a battu l'U.S.P. 1B par 34 à 20 après avoir fourni un très beau jeu et montré une grande supériorité. — Eq. 3 bat S.S.A. Lesquin par forfait.

F. A. Roubaix bat C.S.S.S. Courchelettes (Lysette) par 27 à 13. — Ce match joué dimanche à 11 h. à la Fédération 42, rue d'Alsace, vit l'équipe de la Fédération en réel progrès. En effet, en 1re mi-temps surtout, la triplette d'avant, où brilla particulièrement Marcelle Wild, fonctionna du jeu de passe de premier ordre qui étonna fort la défense de l'excellente équipe de Courchelettes. Néanmoins, cette dernière, surprise tout d'abord, se reprit vivement et eut à certains moments un net avantage surtout à la fin de la 2e mi-temps.

Dimanche la F.A.L. jouera pour le championnat de l'Uiolep.

NATATION. — **Swimming-Club de Roubaix** — Aujourd'hui à partir de 11 h. 45, à la piscine des Bains municipaux, rue des Champs, entraînement de tous les nageurs pour la fête des 11 et 12 mars. Présence indispensable, remise des maillots et des écussons.

AVIRON. — **Cercle Nautique « L'Aviron ».** — La séance d'éducation physique de jeudi a été un peu négligée du fait du déclaire de son jour habituel. Le Comité espère que ce mardi, elle reprendra son activité. L'école d'Aviron d'hiver a été bien suivie samedi après-midi. Sont sorties les équipes suivantes : Universitaires (Ménard, les 2 Orange et Desbuissons, sous la conduite de M. Méresse) — Juniors : (Renart, Debode, Manoury et Guermonprez, remplaçant Radeau, empêché). — Débutants (Lielhoudt, Pinchon, Florin, et Lielhoudt), ces deux dernières équipes sous la direction d'un membre de la Commission d'entraînement. Bon travail qui laisse bien augurer de la saison.

Dimanche matin, l'équipe juniors avec M. Hennesse, remplaçant Manoury, excusé, a fait une excellente sortie, marquée de réels progrès.

Programme de la semaine : Education physique sous la direction de M. Sailly, aujourd'hui mardi à 19 h. 15, salle de l'Ancienne. — Réunion du Comité vendredi 10 au café Jean à 19 h. 15. — Samedi après-midi dès 14 h. et dimanche dès 9 h., école d'aviron d'hiver.

PECHE. — **Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing** : Le secrétaire avise les membres de la Commission que la réunion du 9 mars n'aura pas lieu ; elle est reportée au jeudi 16 à l'heure habituelle.

ETAT CIVIL

Naissances : Marie-Louise Evrard, rue de France, 51 ; Claude Courouble, rue de Lannoy, 561 ; André Dassonville, rue St-Antoine, 38 ; Andrée et René Verhelst, rue Ste-Elisabeth, c. Desreumaux, 13 ; Annette Sauvage, rue du Maréchal-Foch, 16; Denise Pollé, rue des Longues-Haies, c. Moreille, 10 ; Gilbert Delecourt, boul. de Paris, 45.

Publications : Jules Deleu, boucher à Tourcoing et Léonie Devos, piqûrière, rue d'Hem, 51 ; Jean Pascal, ingénieur à Champigny et Suzanne Miroux, s. p., rue de l'Alma, 7 ; Albert Debackère, chauffeur d'auto à Tourcoing et Simonne Soleau, doubleuse, rue Jules Guesde, 329 ; Marcel Hespel, employé, rue Léon Allart, 3 et Marie Fretin, employée, rue des Parvenus, 60 ; Marcel Vanbruaene, mécanicien à asquelhal et Denise Fruit, employée, rue de l'Ommelet, 68 ; Jean Heunebelle, employé à Lye et Raymonde Nffels, employée, rue Pierre-de-Roubaix 177 ; Reymond Wurlot, garçon brasseur, rue Roche, 44 et Jeanne Fauvarque, tricuse, rue de Tournai, 62.

Décès : Gustave Deknuyt, 60 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, 22 ; Thémir Baillon, 72 ans, 30, rue de l'Amiral Courbet ; Charlotte Roussel, épouse Vallez, 75 ans, rue de Barbieux, 36 ; Jeannine Charbuis, 14 jours, rue de Soubise, 32 ; Georges Bevernage, 33 ans, rue St-Laurent, 47 ; Gustave Wnlleraud, 1 an, rue Archimède, 37 ; Gyles Flore, épouse Rusz, 63 ans, boul. Gambetta, 258 ; Gustave Vaneste, 78 ans, de Wasquehal.

WATTRELOS

Le banquet de la Gauloise. — Le banquet de la Gauloise qui a eu lieu dimanche fut une fête des mieux réussies. Parmi les nombreux convives on remarquait de nombreuses dames dont la présence à cette réunion donnait un caractère de famille.

M. Philippe Leclercq, président d'honneur, présidait, ayant à ses côtés MM. Legast, directeur des établissements Kulhmann et Laurent Lestarquit, vice-président d'honneur de la Gauloise, ainsi que M. Paul Debeurme, président actif. A la table d'honneur avaient pris place MM. Florimond Ducaté, président de la Royale Courtraisienne ; Jules Piesvaux, membre de la Commission technique de